



PROGRAMME DE FORMATION
BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUES
POUR TOUS

SESSION 2021 - 2022

CAMP ACADEMY ELITE NORMANDIE TRAINING

N° SIRET : 812 453 470 000 39

N° DÉCLARATION ACTIVITÉ : 28140291514

484 Rue Antoine De Saint Exupéry

14760 BRETTEVILLE SUR ODON

INTITULÉ DE LA FORMATION

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Spécialité : Educateur sportif

Mention : Activités Physiques pour Tous

Durée : 630h en centre de formation et 1120h en entreprise

IDENTIFICATION DU CENTRE DE FORMATION

- SARL Camp Academy Elite Normandie Training
- CAEN Training
- 484 Rue Antoine de Saint Exupéry
14760 BRETTEVILLE SUR ODON
- 02.31.91.76.55
- contactcaentraining@gmail.com

N° de SIRET : 812 453 470 000 39

N° de déclaration d'activité : 28 14 02 91 514

Responsable des formations : DAUFY Jérémy

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

REFERENTIEL PROFESSIONNEL

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.

Il/ elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.

Il/ elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/ elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure. Les modes d'intervention qu'il/elle développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.

II/ elle encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet.

II/ elle encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Présentation du secteur professionnel

La demande d'activités de loisirs n'a cessé de croître depuis l'après-guerre et s'est renforcée depuis le début des années 1980. Cette augmentation de la demande de loisirs concerne de manière importante les activités physiques ou sportives. Elle conduit à une demande de professionnalisation accrue des encadrants(es), conséquence notamment des exigences du public en matière de sécurité et de compétences techniques et pédagogiques. Même si l'évaluation de l'emploi reste un

exercice difficile, les informations disponibles auprès de sources multiples soulignent d'une part une forte croissance du nombre d'emplois créés d'animateur(trice) d'activités physiques et sportives plurivalents intervenant avec tous les publics et d'autre part des besoins nombreux et divers. Le développement des contrats d'apprentissage, les emplois aidés, la professionnalisation du secteur associatif dans ce domaine, ainsi que le nombre important d'animateurs(trices) d'activités physiques ou sportives plurivalents employés par la fonction publique territoriale l'attestent. Le sport et les activités sportives offrent un fort potentiel de développement de l'emploi.

Il apparaît dès lors nécessaire de mettre en place un dispositif de formation et de qualification adapté aux besoins réels du marché de l'emploi, prenant en compte ces évolutions.

A cet effet, l'évolution de la demande des pratiquants ainsi que les besoins des structures qui les accueillent nécessitent de la part de l'ensemble des acteurs du secteur des activités physiques ou sportives, une attention toute particulière en matière de formation, de qualification des cadres et, à terme, des professions liées à ces activités.

Il s'agit pour les différentes organisations (administrations, fédérations, partenaires sociaux...) de construire des dispositifs coordonnés. Elles souhaitent le faire avec la volonté de respecter les identités et les cultures propres à chaque activité physique, avec le souci permanent de répondre aux besoins et attentes des pratiquants, tout en assurant leur sécurité et celle des tiers.

Le développement du secteur des activités physiques ou sportives pour tous est perceptible en France depuis de nombreuses années. On constate une évolution importante de la demande d'activités physiques ou sportives au sein de la population et donc une augmentation du besoin en matière d'encadrement en favorisant une filière professionnelle, des parcours de formation adaptés ; certains certificats de qualification professionnelle (CQP) du secteur sport ou de l'animation, des certifications de niveau V... Des publics diversifiés sont fréquemment à la

recherche d'activités de plein air, de découverte, de pleine nature qui permettent une pratique conviviale et collective.

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

1. Appellation

Les appellations habituelles du métier sont :

- éducateur(trice) d'activités physiques ou sportives
- éducateur(trice) sportif(ve) plurivalent

2. Entreprises et structures concernées

L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :

- Des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques pour tous
- D'associations, notamment sportives
- D'établissement d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque
- D'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense...).

Il/elle peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

Cette multiplicité d'employeurs explique aujourd'hui la difficulté à mesurer avec exactitude le poids socio-économique du secteur des activités physiques ou sportives.

Néanmoins quelques chiffres peuvent être avancés : environ 12 000 emplois sont recensés au sein de la filière territoriale, dans le secteur de l'animation, de la branche du sport, du tourisme social etc. pour des personnes titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif des activités physiques pour tous (BEESAPT) ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités physiques pour tous » (BPJEPS APT).

Il apparaît clairement que ce besoin de compétences multi-activités est facteur d'employabilité.

L'offre d'animation concerne tous les publics, de tout âge, de la petite enfance aux seniors, et notamment le public d'âge scolaire.

3. Champ et nature des interventions

Au sein d'une (ou de plusieurs) structure(s) et dans le cadre de son (leur) projet global d'animation, le (la) titulaire du brevet professionnel, mention "activités physiques pour tous" réalise des prestations visant :

- le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien-être,
- la découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics, l'éducation à la citoyenneté,
- le respect de l'environnement dans une démarche de développement durable.

Les interventions du (de la) titulaire de la mention « activités physiques pour tous » ne visent pas le perfectionnement, la compétition dans une activité. L'éducateur(trice) sportif(ve) possède les compétences pour initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITE CAPITALISABLE 1

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

OI 1.1	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- 1-1-1	Adapter sa communication aux différents publics
- 1-1-2	Produire des écrits professionnels
- 1-1-3	Promouvoir les projets et actions de la structure
OI 1.2	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- 1-2-1	Repérer les attentes et les besoins des différents publics
- 1-2-2	Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
- 1-2-3	Garantir l'intégrité physique et morale des publics
OI 1.3	Contribuer au fonctionnement d'une structure
- 1-3-1	Se situer dans la structure
- 1-3-2	Situer la structure dans les différents types d'environnement
- 1-3-3	Participer à la vie de structure

UNITE CAPITALISABLE 2

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

OI 2.1	Concevoir un projet d'animation
- 2-1-1	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli
- 2-1-2	Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
- 2-1-3	Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2.2	Conduire un projet d'animation
- 2-2-1	Planifier les étapes de réalisation
- 2-2-2	Animer une équipe dans le cadre du projet
- 2-2-3	Procéder aux régulations nécessaires
OI 2.3	Evaluer un projet d'animation
- 2-3-1	Utiliser les outils d'évaluation adaptés
- 2-3-2	Produire un bilan
- 2-3-3	Identifier des perspectives d'évolution

UNITE CAPITALISABLE 3

UC3 : CONCEVOIR UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LA MENTION « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS »

OI 3.1	Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- 3-1-1	Fixer les objectifs de la séance ou le cycle et les modalités d'organisation
- 3-1-2	Prendre en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance ou du cycle
- 3-1-3	Organiser la séance ou le cycle
OI 3.2	Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- 3-2-1	Programmer une séance ou un cycle en fonction des objectifs
- 3-2-2	Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle dans deux des trois familles d'activités
- 3-2-3	Adapter son action d'animation
OI 3.3	Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- 3-3-1	Construire et utiliser des outils d'évaluation adaptés
- 3-3-2	Evaluer son action
- 3-3-3	Evaluer la progression des pratiquants

UNITE CAPITALISABLE 4

UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

OI 4.1	Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- 4-1-1	Maîtriser les gestes techniques et les conduites professionnelles
- 4-1-2	Utiliser les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage dans la troisième famille d'activités
- 4-1-3	Adapter les techniques en fonction des publics
OI 4.2	Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- 4-2-1	Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques et usages de la discipline
- 4-2-2	Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique
- 4-2-3	Sensibiliser aux bonnes pratiques et aux conduites à risques
OI 4.3	Garantir des conditions de pratique en sécurité
- 4-3-1	Utiliser le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité
- 4-3-2	Aménager la zone de pratique ou d'évolution
- 4-3-3	Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique ou d'évolution

ÉPREUVES DE CERTIFICATION DES UNITÉS CAPITALISABLES

EPREUVE 1 – BPJEPS Activités Physiques pour Tous			
UC certifiée	UC 4	Période épreuve	8 – 9 Mars 2021
Composition de la commission d'évaluation	2 professionnels de l'OF	Période rattrapage	12 MARS 2021
Contenu de la certification			
Production d'un dossier de présentation Séance d'animation (famille d'activités au choix parmi APPN, APSEC ou APSCCL) Entretien d'analyse avec la commission d'évaluation			
Déroulement			
Animation de la séance au sein de l'OF avec un public d'au moins 6 pratiquants Durée de la séance : 45 minutes minimum et 120 minutes maximum Entretien avec les évaluateurs de 30 minutes maximum			

EPREUVE 2 – BPJEPS Activités Physiques pour Tous			
UC certifiée	UC 3	Période épreuve	du 10 mai au 10 Juin 2021
Composition de la commission d'évaluation	1 professionnel de l'OF + tuteur ou maître d'apprentissage	Période rattrapage	du 11 au 25 Juin 2021
Contenu de la certification			
Production d'un dossier de présentation Préparation d'un cycle de 6 séances Séance d'animation issue du cycle, à partir de la séance 4 Famille d'activités au choix parmi APPN, APSEC ou APSCCL, autre que celle choisie à l'épreuve 1 Entretien d'analyse avec la commission d'évaluation			
Déroulement			
Animation de la séance au sein de la structure d'alternance pédagogique Public d'au moins 6 pratiquants Durée de la séance : 45 minutes minimum et 120 minutes maximum Entretien avec les évaluateurs de 30 minutes maximum			

EPREUVE 3 – BPJEPS Activités Physiques pour Tous			
UC certifiée	UC 3	Période épreuve	Septembre 2021
Composition de la commission d'évaluation	1 professionnel de l'OF + tuteur ou maître d'apprentissage	Période rattrapage	du 5 au 15 Octobre 2021
Contenu de la certification			
Production d'un dossier de présentation Préparation d'un cycle de 6 séances Séance d'animation issue du cycle, à partir de la séance 4 Famille d'activités au choix (APPN, APSEC ou APSCL) autre que celles choisies à l'épreuve 1 et 2 Entretien d'analyse avec la commission d'évaluation			
Déroulement			
Animation de la séance au sein de la structure d'alternance pédagogique Public d'au moins 6 pratiquants Durée de la séance : 45 minutes minimum et 120 minutes maximum Entretien avec les évaluateurs de 30 minutes maximum			

EPREUVE 4 – BPJEPS Activités Physiques pour Tous			
UC certifiée	UC 1 et UC 2	Période épreuve	4 Octobre 2021
Composition de la commission d'évaluation	jury DRDJSCS 2 personnes	Période rattrapage	20 OCTOBRE 2021
Contenu de la certification			
Production et transmission d'un dossier écrit			
Déroulement			
Entretien avec le jury d'une durée de 40 minutes maximum Présentation orale de 20 minutes maximum			

EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « activités physiques pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPEJPS) spécialité « éducateur sportif ».

Le (la) candidat(e) doit :

- **Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :**

Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS)

Premiers secours en équipe niveau 1 (PSE1) en cours de validité

Premiers secours en équipe niveau 2 (PSE2) en cours de validité

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité

Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité

- **Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement** des « activités physiques pour tous » datant de moins de 3 mois à la date de l'entrée en formation.
- **Valider les tests préalables à l'entrée en formation (TEP)**, composés d'un test navette Luc Léger et d'un parcours d'habileté motrice.

PROGRAMME DE L'ACTION DE FORMATION

- **Nombre de session :** 1
- **Responsable pédagogique de l'action de formation :** DAUFY JérémY
- **Lieu de formation :** Bretteville-Sur-Odon
- **Durée totale :** 1 610h
- **Nombre d'heures en centre de formation :** 630h
- **Nombre d'heures en structure d'alternance :** 980h
- **Coût pédagogique :** Coût contrat de la branche (OPCO)
- **Effectif minimum :** 8
- **Effectif maximum :** 25

- **Date extrêmes :** du 18 Octobre 2021 au 19 Octobre 2022
- **Date de clôture des inscriptions :** 18 Septembre 2021
- **Date et lieu des tests d'exigences préalables :** Les tep ne sont pas organisés par l'OF
- **Date du test de sélection :** 18 Octobre 2021
- **Date du test de positionnement :** 19 Octobre 2021

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

OUTILS	DESCRIPTION
Centre documentaire	Nous mettons à disposition des stagiaires plusieurs livres, recueils et supports permettant d'approfondir ou agrémenter les différents contenus de formation
Moodle	Mise en place d'une plateforme ayant pour objectifs de : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des apprenants des ressources et des outils pédagogiques en ligne pour leur offrir un parcours à distance tout en assurant leur suivi. Ces apports théoriques seront validés par l'obtention de badges et consolidés lors de temps en présentiel avec les formateurs sur des temps en centre de formation. • Créer et/ou faciliter les interactions entre les apprenants, les personnes ressources (équipe tutorale) et l'organisme de formation.
Wifi	Wifi disponible sur les différents lieux de formation (salle de formation / accueil...)
Installations sportives	Les temps de formation auront lieu au complexe « le CFC » 2 rue des Poiriers 14560 CARPIQUET ou au centre de ressources et d'hébergement. Ces établissements sont partenaires de CAEN Training et seront dédiés à chaque temps de formation en centre. <ul style="list-style-type: none"> ➔ APSCL au CFC (Carpiquet) ➔ APSEC et sports de combat au centre de ressources ➔ APPN au club de tir à l'arc de Verson et salle d'escalade d'Hérouville Saint Clair ou Centre de Pleine Nature Lionel Terray pour les autres activités de pleine nature.
Matériel pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel nécessaire à la pratique des sports collectifs (ballons, coupelles, chasubles...) - Tennis de table (tables, raquettes...) - Badminton (filets, raquettes...) - Lutte / judo (tapis) - Boxe (gants...) - step, élastiques, haltères, échelles de rythme, cordes... - arcs et flèches / balises pour la course d'orientation

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

INTITULÉS	OBJECTIFS	INDICATEURS / OUTILS
Des équipements et contenus de formation adaptés et pertinents		
Les équipements	Les locaux accueillant le public sont conformes à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et sécurité Le matériel mobilisé est adapté et en quantité suffisante	Acquisition régulière de matériels et équipement Adaptation des locaux avec les effectifs Développement des nouvelles technologies et outils pédagogiques
Les contenus	En permanence actualisés. En lien avec les objectifs de la formation. Répondant aux attentes professionnelles des participants.	Chaque formateur doit fournir son contenu de formation en amont de l'intervention (48h avant) Recrutement d'intervenant qualifié / spécialiste Temps de régulation et outils de suivi à destination des formateurs et évaluateurs
Une pédagogie participative	Faite d'une alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'exercices pratiques. Illustrée par un support pédagogique documentaire remis à chaque participant ou disponible en support numérique.	La pédagogie est adaptée aux adultes : participation active, mise en situation, débat, exemples concrets...
Un dispositif adapté d'évaluation tout au long du parcours formatif		
En amont de la formation	Connaissance des attentes et besoins des structures professionnelles en matière de formation Auto-évaluation pour apprécier les acquis et les besoins du futur stagiaire	Mise en place d'enquête Questionnaire
Au début de la formation	Par le recueil des attentes des participants et un travail collectif d'évaluation des pratiques professionnelles	Temps d'échange formalisé au positionnement
Au cours de la formation	Évaluer les acquis / la progression et définir des pistes d'actions d'amélioration des pratiques. Permettre aux différents acteurs de la formation d'échanger et de réguler	Par différents exercices ou mises en situation proposés aux participants sous forme « d'épreuve formative » Mise en place de « 3 comités de pilotage » Actualisation des outils de suivi : livret pédagogique / messagerie FOAD...

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

A la fin de la formation	<p>Appréciations des différents acteurs sur l'action de formation.</p> <p>Bilan et évaluation du responsable de l'action de formation</p>	<p>Les stagiaires, tuteurs / et employeurs sont invités à compléter une fiche "évaluation"</p> <p>Le coordinateur produit un bilan analytique, étudie les causes des échecs, abandon, absences...</p>
Une équipe administrative attentive	<p>À veiller au bon accueil des stagiaires dans des locaux de formation adaptés et facilement accessibles.</p> <p>À être réactif quant à la communication aux stagiaires et à leurs établissements de tous les documents nécessaires avant pendant et après la formation (convention/contrat de formation, programme, convocation, plan, proposition d'hébergement et restauration, attestation de présence, attestation de fin de formation...)</p> <p>Informe et sensibilise l'ensemble des publics à l'offre de formation</p>	<p>Bonne intégration des stagiaires et dynamique de groupe</p> <p>Envoie des informations et/ou documents dans un délai maximum de 48h</p> <p>Mise en place de temps de permanence ou porte ouverte</p>

ÉQUIPEMENTS MOBILISÉS

- 2 salles de formation pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes avec un vidéo projecteur et équipé de wifi
- 1 espace documentaire : livres, recueils.. À disposition des stagiaires
- Lieux de pratique :
- 3 terrains indoors en revêtement "gazon synthétique" et un terrain extérieur aménageable pour les différentes APT
- 1 dojo
- 1 salle de musculation

LIEU DE LA FORMATION



CAEN Training
484 Rue Antoine de Saint Exupéry
14760 BRETTEVILLE SUR ODON



POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ-NOUS !



contactcaentraining@gmail.com



02 31 91 76 55